



Conseil Economique  
et Social

Distr. .  
GENERALE

TRANS/SC.2/1998/13/Add.4  
27 juillet 1998

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS

Groupe de travail des transports par chemin de fer  
(Cinquante-deuxième session, 5-7 octobre 1998,  
point 16 de l'ordre du jour)

INFORMATION SUR LES FAITS NOUVEAUX DANS  
DIVERS DOMAINES DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

Additif 4

Transmis par le Gouvernement luxembourgeois

Veillez noter que la distribution de la documentation pour le Groupe de travail des transports par chemin de fer n'est plus restreinte. Le secrétariat a adopté, en conséquence, le nouveau système d'affichage où les documents de travail seront présentés comme suit: TRANS/SC.2/1'année de la session/numéro d'ordre, tandis que les rapports, les ordres du jour provisoires, les résolutions et les publications principales continueront d'avoir le même type de cote qu'avant: TRANS/SC.2/numéro d'ordre.

**a) Questions relatives à l'environnement liées aux opérations ferroviaires**

Les essais locaux d'utilisation de produits de graissage non nocifs et biodégradables pour le graissage des appareils de voie étaient couronnés de succès de sorte que l'emploi exclusif de ces produits a été introduit sur tout le réseau.

Par ailleurs les CFL utilisent depuis peu également un produit biodégradable pour le montage de la voie, notamment en remplacement de la graisse employée jusque là pour la fixation des tirefonds et boulons.

La taille des haies et des arbustes le long des voies est effectuée mécaniquement par tranches de 50 m dans un rythme bi-annuel. Ce système permet le recyclage des déchets.

**b) Sécurité des transports ferroviaires**

Des efforts intenses sont déployés par les CFL en vue de renforcer la sécurité ferroviaire sur le réseau luxembourgeois.

Les mesures suivantes ont été arrêtées et sont progressivement mises en oeuvre:

- L'installation d'un équipement de mémorisation dit MEMOR 2 a été décidée sur les locs CFL. Ce dispositif mémorise la position du signal fixe avancé annonçant une réduction de vitesse ou un ordre d'arrêt et en cas de non-observation, provoque un arrêt d'urgence.
- Un bureau d'étude a été chargé de l'étude de faisabilité concernant l'aménagement d'un système de contrôle automatique de vitesse sur le réseau CFL.
- Les engins DB, circulant régulièrement sur le réseau CFL (autorails type 628.4) seront équipés avec le système de répétition des signaux du type brosse-crocodile.
- Des signaux fixes avancés répéteurs supplémentaires sont installés en certains endroits où il existe des distances inhabituelles entre le signal avancé et le signal fixe principal correspondant.
- Les nouvelles locs de la série 3000 (livraison prévue à partir du 2e semestre 1998) sont équipées des systèmes de répétition TBL et KVB.
- Les locotracteurs et engins mécaniques lourds d'entretien de la voie seront équipés du système de répétition brosse-crocodile.

**c) Utilisation d'ordinateurs pour les opérations des transports ferroviaires, en particulier pour la gestion du transport des marchandises**

Un outil informatique appelé "SIGMA" (Système Informatique de la Gestion Marchandises) gère le transport et le matériel fret sur tout le réseau CFL et sur le plan interpénétration via le réseau HERMES depuis 1991.

**d) Adoption de nouvelles techniques de transport et application de techniques modernes aux opérations ferroviaires, notamment en ce qui concerne l'interface entre le transport ferroviaire et d'autres modes de transport**

A notre connaissance aucune nouveauté dans le domaine technique de transport n'est en vue pour le moment.

---